



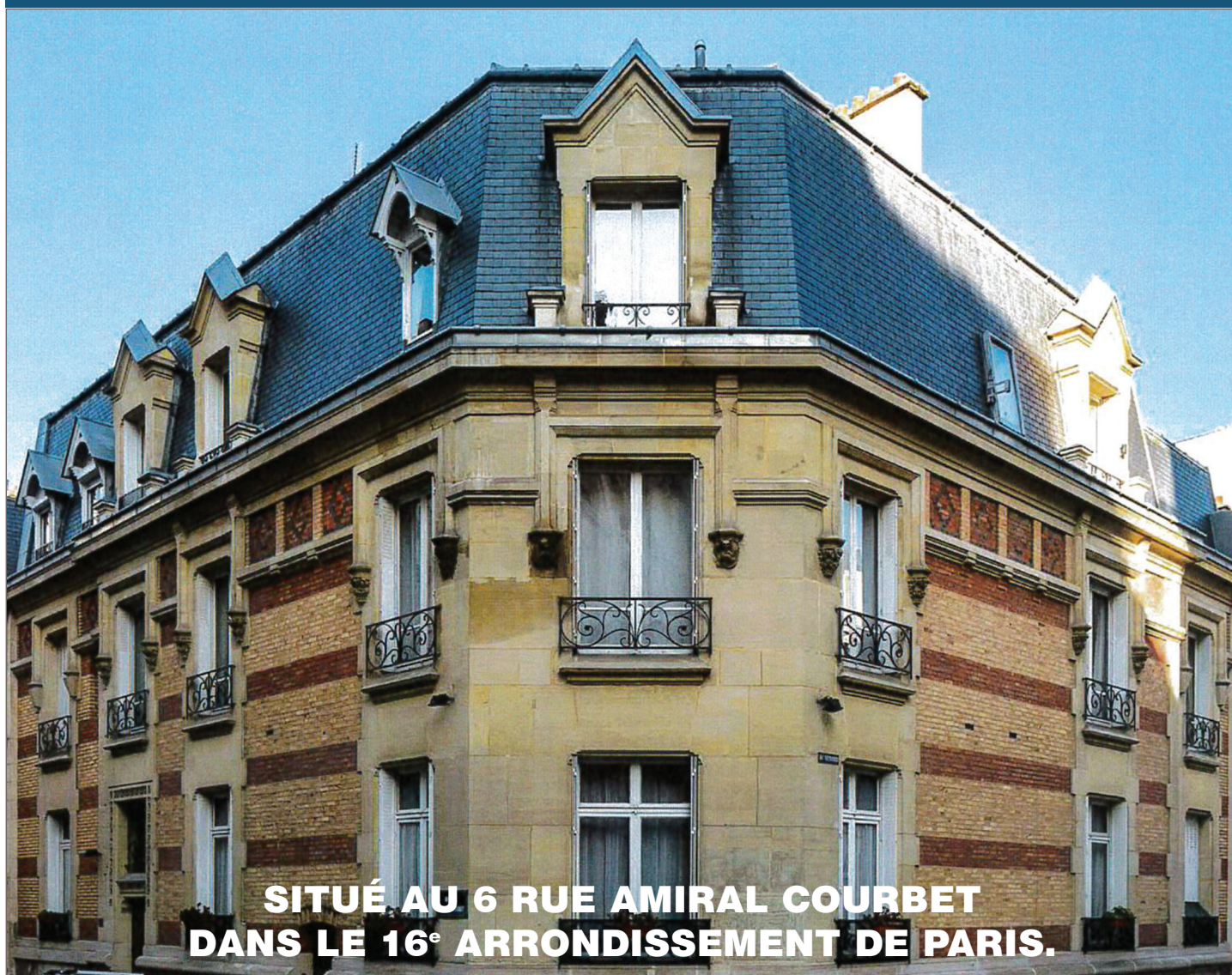
SEPTEMBRE 2020 • N° 1016

Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

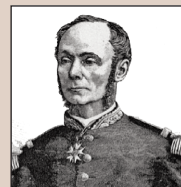
Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE LA FÉDÉRATION



**SITUÉ AU 6 RUE AMIRAL COURBET
DANS LE 16^e ARRONDISSEMENT DE PARIS.**

- La Fédération Nationale a choisi un immeuble situé rue de l'Amiral Courbet pour installer son siège social dans un proche avenir, après quelques rénovations.
- L'Amiral né Amédée Anatole Prosper COURBET à Abbeville, le 26 juin 1827, entra dans la Marine en 1849, il fut Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et Commandant de l'escadre d'Extrême-Orient. Il mourut à bord de son navire amiral «Le BAYARD», le 11 juin 1885.



RENDRE HOMMAGE AUX ANCIENS SOLDATS AFRICAINS

• Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, a remis à un groupe de parlementaires, le mercredi 1^{er} juillet, un livret intitulé «**Aux combattants d'Afrique, la patrie reconnaissante**».

Cet ouvrage de 210 pages publié par le ministère des armées, contient 100 noms et biographies de soldats. La mission des députés et sénateurs est de faire connaître et d'inciter les maires à intituler des rues ou des places avec ces noms de combattants Africains.

Ce sont les parcours de ces hommes et ceux de milliers d'autres que le gouvernement veut aujourd'hui faire connaître à travers ce guide. «**Notre liberté, on la doit à nos alliés, à la résistance et à cette armée africaine**», a rappelé Mme Geneviève Darrieussecq.

• La commune de Bandol, dans le Var, a été la première à répondre à l'appel d'Emmanuel Macron prononcé le 15 août 2019 à Saint-Raphaël (Var), lors des commémorations du 75^e anniversaire du débarquement de Provence **en inaugurant le 20 janvier 2020, la place des Libérateurs Africains**» située sur le nouveau Quai De Gaulle.

• A noter toutefois qu'une stèle en hommage «aux Soldats Africains de la Seconde Guerre mondiale» a été dévoilée en novembre 2019, à VERQUIN, dans le Pas-de-Calais.

Mme Geneviève Darrieussecq est reconduite à son poste et devient Ministre déléguée.

Allergologue de 64 ans, mère de quatre enfants Mme Geneviève Darrieussecq reste aux Armées et devient ministre déléguée en charge de la mémoire et des anciens combattants, auprès de la ministre des Armées Florence Parly. Une fonction intermédiaire entre ministre et secrétaire d'Etat.

Passer ministre déléguée permet désormais à Mme Geneviève Darrieussecq de siéger en Conseil des Ministres, un aspect particulièrement important pour elle : «**c'est au Conseil des ministres qu'on voit le travail du gouvernement et que l'on peut participer au débat et tout cela est très important pour moi**» a-t-elle indiquée. Le duo qu'elle forme avec Mme Florence Parly a donc gardé la confiance du gouvernement et du chef de l'Etat.



SOMMAIRE

Relations avec l'ONAC	2
Editorial de Pierrette Sarrazin	3
la mort tragique du Général Leclerc	4/5
Brazzaville, capitale de la France Libre	6/7
L'exode sous la canicule de l'été 1940	8/9
Un casque bleu à Sarajevo	10/11
La demi-part fiscale aux veuves	12
Le tirailleurs Sénégalais (suite et fin)	13
Le mois au jardin	14
Les mots croisés de François Creseveur	15
Publicité Mistal	16

Réponse de la Ministre Déléguée, Mme Geneviève Darrieussecq au Président Hubert Chazeau concernant l'évolution des insignes de porte-drapeau et des diplômes d'Honneur.



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris le 2 juillet 2020

Réf. 001249

La Secrétaire d'Etat

Monsieur le Président,

Vous aviez appelé mon attention sur l'engagement et la fidélité des porte-drapeaux ayant rempli cette mission pendant quarante ans et plus.

Soyez assuré que j'accroche une importance particulière au rôle joué par les porte-drapeaux dans la transmission des valeurs républicaines lors des cérémonies patriotiques. Comme vous le savez, depuis 1961, l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG) délivre un diplôme d'honneur et un insigne de porte-drapeau en reconnaissance des services accomplis par les bénévoles lors des manifestations patriotiques. Depuis 2006, chaque porte-drapeau peut recevoir ce diplôme et l'insigne correspondant après trois, dix, vingt et trente années de service.

Je vous informe que l'ONACVG a mis en place un groupe de réflexion sur la question de la valorisation et de la récompense de l'engagement des porte-drapeaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Bia di la,

Geneviève DARRIEUSSECQ

Monsieur Hubert CHAZEAU
Président de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
7 rue Léo Delibes
75116 PARIS



EDITORIAL DE PIERRETTE SARRAZIN



NOS AXES FONDAMENTAUX au temps des contraintes

En ce 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et 80^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin, un hommage a été rendu à celles et ceux qui refusèrent l'hégémonie montante du nazisme. Ce fut même parfois l'occasion, dans des villes ou villages de raviver le souvenir de certaines personnalités, non pas oubliées mais restées dans l'indifférence. Il faut oser dire aussi que des certitudes prudemment appelées rumeurs hantent encore les quartiers ou hameaux ...

Mais cette année 2020 n'aura vu hélas que des commémorations d'une grande sobriété, contrainte par un invisible destructeur. Préserver l'intensité de ces indispensables instants de mémoire a été la noble mission des quelques participants. Nous aurions apprécié, en cette année du 75^e anniversaire de la Libération, de pouvoir être plus proches de nos fidèles Prisonniers de Guerre – et veuves de PG –, certes bien épars mais auxquels nous devons nos valeurs d'indépendance, de tolérance et de solidarité, adoptées lors de la création de la Fédération qu'ils nous confient.

L'esprit de solidarité a conduit la Fédération dans de véritables épopées tout au long de son existence. Il demeure sous des formes plus adaptées à l'évolution de nos capacités. L'application des mesures sanitaires, se protéger pour protéger l'autre relève aussi de cet esprit... Sans y déroger, la Fédération n'a pas interrompu son action sociale, ouverte à ses adhérents et adhérentes, quelle que soit leur qualité de cotisant, grâce à des moyens électroniques simples.

Cependant, ne dépossédons pas cet atout de son sens, les aides financières exceptionnelles existent pour apporter un soutien ponctuel aux plus défavorisés d'entre nous, à celles et ceux dont la situation se trouve fragilisée par un événement inattendu ou un accident de santé, et après épuisement des demandes de droit commun. Elles sont attribuées à partir de fonds statutairement réservés à l'action sociale, qui comprend aussi les subventions de fin d'année aux personnes malades, handicapées ou dépendantes.

Quant au maintien et à l'ajustement des droits moraux et matériels, chers au Monde combattant épris de justice, ils demandent constamment vigilance et résistance, dans la neutralité absolue qui a forgé notre puissante et très estimée FNCPG-CATM. Les conjointes survivantes, dans le souvenir des combats de leur époux, luttent aussi pour faire appliquer reconnaissance et équité dans les mesures prises à leur égard.

Sans nostalgie, vivons sereinement les métamorphoses qui s'opèrent, tout en restant fidèles à l'esprit pacifique mais déterminé de notre Fédération dans ses axes fondamentaux : **Défense des Droits, Mémoire, Solidarité.**

LE CARNET FAMILIAL DU PG-CATM

NÉCROLOGIE

• Nous avons appris avec peine le décès de **M. Marcel GADY**, survenu le 2 juillet dernier, à l'âge de 85 ans.

Il fut membre du Comité Fédéral et était Vice-Président de l'ADCPG-CATM du Loiret.

Ses obsèques ont été célébrées le 7 juillet 2020 en l'église de Fleury-les-Aubrais (45).

Le «PG-CATM» exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

• C'est avec tristesse que nous avons été informés du décès de **M. Jacques DUFOUR**, Président délégué de l'ADCPG-CATM du Cher, survenu le 9 août dernier, à l'âge de 86 ans. Il a siégé au Comité Fédéral de la FNCPG-CATM depuis 2000 jusqu'à ce jour.

Ses obsèques ont eu lieu le 13 août 2020 en l'église de Châteaumeillant (18).

Le «PG-CATM» présente à son épouse et à ses proches dans la peine ses condoléances attristées.

NOMINATION

Daniel Cougy, membre du Comité d'honneur de la FNCPG-CATM est nommé Membre de la Commission Nationale de la Carte du Combattant à compter du 1^{er} août 2020.

«Le PG-CATM» le félicite de sa mission au service du Monde combattant.

LA MORT TRAGIQUE DU GÉNÉRAL LECLERC LE MYSTÈRE DU 13^e HOMME



Voilà 73 ans, le 28 novembre 1947, les Français apprenaient avec stupeur que le général Philippe Leclerc de Hautecloque, emblème de la France Libre, libérateur de Paris et de Strasbourg, venait de trouver la mort dans les débris éparpillés de son avion, le long d'une voie ferrée du Sud-algérien, à 60 km environ de Colomb-Béchar, alors qu'il effectuait une visite d'inspection au Sahara dans le cadre des manœuvres interarmées à Oran.

«Rien dans le dossier sur l'accident ne peut étayer la thèse d'un attentat» assurait le général Hugues Sylvestre de Sacy, ancien chef du service historique de l'armée de l'air dans le magazine «Les Chemins de la Mémoire», publié par le ministère de la Défense. Ancien pilote d'avion de transport, il est l'un des meilleurs connaisseurs des circonstances de la mort de Philippe Leclerc de Hautecloque. Et des mystères qui continuent à entourer cet accident d'avion. «Le pilote n'a pas suivi son plan de vol, qui prévoyait un vol à l'altitude de 2500 m et une percée à l'arrivée. A cause de mauvaises conditions météo, le pilote a préféré percer plus tôt la couche nuageuse et suivre à basse altitude la voie ferrée qui conduisait à Colomb-Béchar. L'avion a alors percuté le remblai du chemin de fer. Le B 25 – un bombardier modifié en appareil de transport – avait des problèmes de «centrage», notamment à basse vitesse. La simple présence de passagers à l'arrière de l'appareil pouvait déséquilibrer l'avion» selon la thèse retenue par le général Sylvestre de Sacy.

«Reste qu'une fois la colonne de secours parvenue sur les lieux de l'accident, on retrouva des corps déchiquetés et brûlés. Il semblait y avoir treize corps ... alors que le manifeste d'embarquement n'en comportait que douze». Et le mystère sur le treizième demeure depuis.

«A l'automne 1947, le climat social était très tendu en France métropolitaine : menace de grève générale, de révolution communiste ou de coup d'État militaire, début de la guerre froide. Outre-mer, la situation se détériorait. Le général Leclerc, inspecteur des forces terrestres, aériennes et navales en Afrique du Nord, avait reçu pour mission de préparer sur ce territoire une force d'intervention contre les instigateurs potentiels – notamment les communistes – de troubles insurrectionnels. C'est dans ce contexte, propice à alimenter la thèse d'un attentat, que Leclerc trouve la mort» explique-t-il. Le ministre des Forces armées, Pierre-Henri Teitgen, déclare très vite : «Le général Leclerc a été victime d'un attentat !». Toutes sortes d'hypothèses ont été échafaudées.

Mais si l'idée que le libérateur de la France ne saurait être mort dans un banal accident d'avion trouve une telle résonance, si les mots de complot ou de sabotage connaissent un tel succès, c'est qu'un «détail» les y aide bien : le B-25 de Leclerc était supposé transporter douze personnes. Or, dans les débris calcinés de l'appareil, les légionnaires ont trouvé treize corps. «Des cadavres certes atrocement mutilés, méconnaissables, mais les témoignages des soldats ne laissent pas de doute : «Il y avait treize troncs, donc treize corps». Du reste, ils étaient parvenus à ce décompte avant même de connaître le nombre exact de passagers. Informé trop tard de l'existence d'un treizième cadavre non identifié,

Alger n'expédiera à Colomb-Béchar que douze cercueils plombés. Le treizième sera fabriqué sur place à la hâte, en bois simple, et sans plaque. Placé à l'écart des douze autres dans la chapelle funéraire, il disparaîtra ensuite du convoi ramenant les dépouilles à Paris. «En tout cas, rien dans le dossier sur l'accident ne peut étayer la thèse d'un attentat ; thèse qui fut alimentée par la présence présumée d'un treizième homme non inscrit sur la listes des passagers, et même si certains croient encore à ce treizième homme – sans jamais se prononcer sur son identité –, cette identité restera vraisemblablement pour toujours un mystère...» selon le général Hugues Sylvestre de Sacy.

MALHEUREUX CONCOURS DE CIRCONSTANCES

Dès lors, la question de savoir ce qui s'est réellement passé durant le dernier vol du B-25 se trouve occultée par une autre, qui ne lui est pas liée mais qui retiendra l'attention : l'identité du treizième passager. En tous les cas, les conditions météorologiques étaient certes mauvaises comme l'explique l'historien Jean Christophe Notin qui a consacré deux chapitres très fouillés à l'accident dans sa biographie du général Leclerc : «la visibilité était très mauvaise par suite d'un fort brouillard formé de pluie fine. Et surtout l'appareil, un B 25, avion de bombardement, avait été aménagé pour les longues missions, accentuaient la sensibilité de l'appareil aux basses vitesses, et le pilote, François Delluc aurait modifié son plan de vol : au lieu de percer la couche nuageuse à destination, il a percé plus tôt, sans doute à la faveur d'une trouée, afin de prendre pour repère la ligne de chemin de fer et arriver par un vol à basse altitude sur l'aéroport, procédure plus prudente qu'une arrivée aux instruments dans le contexte délicat de Colomb-Béchar.

Les premiers rapports indiquent qu'il aurait alors heurté une colline située non loin de la voie, avant de s'écraser sur celle-ci. Ou qu'en virant sur l'aile pour éviter l'obstacle, il aurait percuté le remblai. Ni bombe, ni sabotage, mais plutôt un décrochage et un départ en vrille à plat, s'étant littéralement aplati au sol» selon le biographe qui décrit la dernière minute du vol fatal : «Intrigués par une descente prématurée, plusieurs passagers du B-25 se lèvent et se dirigent vers l'arrière



de l'avion où, élément rarissime, une bulle d'observation a été installée. Un semblable déplacement avait failli causer l'écrasement de l'appareil lors d'un décollage au Caire en 1946 et était, depuis, interdit. Le brutal changement de la répartition de la masse, combinée à une allure réduite du fait des conditions météo induisent alors un décrochage et un départ en vrille. Ni bombe, ni sabotage, ni manœuvre risquée, mais un malheureux concours de circonstances»

Reste le treizième passager. Lequel se trouve sous l'acte de décès n° 71, rédigé le 29 novembre 1947 et portant toujours la mention «inconnu» : Un civil ou un militaire monté avec la complicité d'un passager ? Un autre aviateur faisant de l'avion-stop pour rejoindre son affectation ? La pratique était courante et, dans ce cas, la personne concernée montait avant et ne figurait pas sur la liste des passagers. Interrogés des années plus tard, les différents services secrets ont assuré qu'aucun de leurs agents n'avait été porté disparu ces jours-là.

Le mystère demeurera sans doute. En 1952, le général Leclerc a été élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume et inhumé dans la crypte des Invalides, aux côtés des Foch, Turenne, Vauban.



Arrivée en France le 1^{er} août 1944, la 2^e division blindée (2^e DB) du général Leclerc s'illustre dans les combats de la bataille de Normandie.

Philippe Philippart

LECLERC, UN HOMME EXCEPTIONNEL, ANTICONFORMISTE

Officier exceptionnel, anticonformiste et brillant, Philippe Leclerc de Hautecloque l'un des principaux chefs militaires de la France Libre, s'est révélé un stratège et un organisateur hors pair, qui a libéré la France, à la tête de la 2^e DB. Saint-Cyrien, major de l'Ecole de Guerre, il a vécu une drôle de guerre (1939/40) plutôt mouvementée dans le Nord de la France, fait prisonnier et blessé plusieurs fois jusqu'à ce 25 juillet 1940 où il se présente au Général de Gaulle après avoir rejoint Londres. Afin d'éviter que des représailles ne soient dirigées contre sa famille, il a pris le pseudonyme de «François Leclerc».

Cette décision a probablement changé sa vie. Le général de Gaulle, reconnaissant en lui un chef exceptionnel, le promeut de capitaine à Chef d'Escadron et lui donne pour mission de rallier l'AEF (Afrique Equatoriale Française) à la France Libre dont il ralliera à la cause de la France l'ensemble des pays pour en faire une assise territoriale et stratégique significative de la France Libre. Et c'est le 28 février 1941 après la prise de l'oasis de Koufra avec un canon et 300 hommes seulement qu'il a fait le serment avec ses soldats de ne pas déposer les armes avant d'avoir vu le drapeau français flotter sur la cathédrale de Strasbourg.

La 2^e DB est affectée à la 3^e armée du Général Patton avec lequel il participe au débarquement, à la libération de Paris, de Strasbourg, découvrent les horreurs des camps de concentration et vont jusqu'au nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden (Bavière). Ayant rejoint le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, il signe le 2 septembre 1945, au nom de la France, les actes de capitulation du Japon sur le Cuirassé USS Missouri en rade de Tokyo, et permet de reconquérir un territoire indochinois en plein chaos (Cambodge, Vietnam) puis être nommé inspecteur des forces terrestres en Afrique du Nord.

RECHERCHE

STALAG VIII V

M. Roger Guillemaud né le 11 mars 1911, arrêté le 18 mai 1940 à Charleville, matricule n° 13396 et fait prisonnier au stalag VIII C jusqu'en mai 1945, a travaillé dans une ferme en Haute Silésie.

Décédé, sa fille Mme Joëlle Guillemaud, demeurant au 36 avenue Louis Armand, 38180 Seyssins, tél. 06 60 24 76 74, [email : joelle.guillemaud@laposte.net](mailto:joelle.guillemaud@laposte.net), recherche des renseignements sur le camp de Sagan où se trouvait le stalag VIII C, et souhaiterait si possible avoir des nouvelles de la famille allemande qui a employé son père à l'époque.

Merci pour toute personne susceptible de lui apporter des précisions sur le camp et le nom des fermes allemandes qui employèrent des prisonniers de guerre de 1940 à 1945.

Ecrire directement à l'intéressée.

28 AOÛT 1940 : BRAZZAVILLE, CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE

La France a célébré les 80 ans de l'appel du 18 juin 1940, mais pas du 28 août 1940 qui est la seconde date importante de cette année, lorsque le général de Gaulle a décidé d'installer la vraie capitale de la France libre sur un territoire français, et a choisi Brazzaville (Congo), en Afrique Équatoriale Française (AEF).

Ceci notamment à la suite du ralliement à la France Libre du Tchad grâce au gouverneur Félix Eboué le 26 août, du Cameroun grâce à Leclerc le 27 août et du Congo grâce à Larminat le 28 août, ce dernier arrivant à rallier aussi l'Oubangui-Chari (actuelle République Centrafricaine) et à créer le gouvernement de l'Afrique Française Libre. Le Gabon suivra en Novembre 1940 grâce à une offensive de Leclerc. *«Dans cette guerre mondiale et totale, dans cette guerre où tout compte, l'Empire français est un faisceau de forces capital»* écrivait le général de Gaulle qui avait déclaré dans son appel : *«La France n'est pas seule. Elle a un vaste Empire derrière elle»*.

Dès son arrivée en AEF, il rend public le 27 octobre 1940, le texte du manifeste de Brazzaville où il affirme à nouveau la volonté de la France Libre : continuer le combat en s'appuyant sur le ralliement presque achevé de l'Afrique Équatoriale française (AEF), *«Or, il n'existe plus de Gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur. Dans son état de servitude, cet organisme ne peut être et n'est, en effet, qu'un instrument utilisé par les ennemis de la France contre l'honneur et l'intérêt du pays. Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de diriger l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce devoir sacré, je n'y faillirai pas»*. Le même jour, il annonce la création du Conseil de Défense de l'Empire, *«composé d'hommes qui exercent déjà leur autorité sur des terres françaises ou qui synthétisent les plus hautes valeurs intellectuelles et morales de la Nation, représente auprès de moi le pays et l'Empire qui se battent pour leur existence»* qui tient lieu de gouvernement dont le but est *«la conduite générale de la guerre en vue de la libération de la patrie et de [traiter] avec les puissances étrangères des questions relatives à la défense des possessions françaises et des intérêts français...»*.

Le général de Gaulle peut dès lors finaliser son organisation militaire et administrative. Il procède à une redistribution des responsabilités et nomme les nouveaux gouverneurs des territoires ralliés. Le général de Larminat devient haut-commissaire des territoires africains de la France Libre, Félix Éboué gouverneur général de l'Afrique équatoriale.

Sont nommés gouverneurs, Pierre-Olivier Lapie au Tchad, le lieutenant-colonel Parant au Gabon, Pierre Cournarie au Cameroun tandis que le colonel Leclerc prend le commandement des troupes du Tchad et Pierre de Saint-Mart reste gouverneur de l'Oubangui-Chari.

De Gaulle décide que le Journal Officiel de la France Libre sera publié depuis Brazzaville, et il y institue aussi l'ordre de la Libération le 16 Novembre 1940. Il y exercera d'ailleurs ses fonctions régaliennes. C'est là qu'il signe les premiers décrets et ordonnances qui organisent la France Libre, qu'il donne des instructions secrètes pour la force L du colonel puis général Leclerc qui sera l'embryon de la 2^e BD.



LE MANIFESTE DE BRAZZAVILLE
ET L'APPEL DU 18 JUIN

Comme l'explique l'historien Eric Jennings, l'année 1940 qui se termine a bouleversé l'AEF. *«Ce discours en est un aboutissement : il marque à la fois l'achèvement du ralliement de l'Afrique Équatoriale française à la France libre, au moment où les combats au Tchad s'achèvent à l'avantage des partisans du général de Gaulle, et la mise en place du Conseil de Défense de l'Empire, donnant à la France libre une légitimité institutionnelle et territoriale, avec Brazzaville comme capitale. La région se place alors dans l'orbite britannique»*.

Ce manifeste de Brazzaville est à relier à l'appel du 18 Juin 1940. Il est également une première application de la volonté de De Gaulle de continuer le combat en s'appuyant sur l'Empire et les Alliés. Enfin Le Conseil de Défense de l'Empire est créé dans un double but : donner une structure légitime à la France libre à l'échelle internationale et couper les prétentions de Vichy à s'arroger l'Empire et à discuter avec Londres. Il faut se souvenir que Brazzaville est alors la capitale de l'Afrique-Équatoriale Française (AEF), immense territoire regroupant quatre colonies françaises d'Afrique centrale (les actuels Gabon, République du Congo, Tchad et République Centrafricaine) dont le gouverneur est Félix Eboué.

Elle offre une assise politique et territoriale à la France libre et fortifie la position internationale du général de Gaulle. Elle participe largement à l'effort de guerre par son financement de la Résistance française, par la contribution humaine de ses nombreux soldats aux Forces Françaises Libres, et par l'exploitation militaire de ses installations et de ses territoires. Par sa situation géographique, l'Afrique française libre offre un atout considérable aux alliés favorisant les opérations militaires à partir du Tchad dans le cadre de la guerre du désert.

«On se souvient de l'appel du 18 juin, mais on oublie presque à quel point les positions de cette France libre étaient fragiles à ses débuts. Or ce sont ces territoires africains qui lui apportaient hommes, ressources naturelles, impôts, poste émetteur. De Gaulle les érigea très rapidement en une zone nouvelle, qu'il appelle «Afrique française libre». Le Journal officiel y était imprimé. Il y eut environ 17000 Africains recrutés dans l'armée de la France libre entre 1940 et 1943, chiffre tout à fait considérable, qui représente entre le tiers et la moitié des Français libres Et, pourtant, on a tendance à peu penser à cette Résistance extérieure.

C'est d'autant plus étonnant qu'elle est centrale dans le combat pour la légitimité. Pensons à la bataille de Koufra (dans le Sud libyen) en 1941 : c'est la première victoire de la France libre ! » explique Eric Jennings auteur du livre « la France libre fut africaine » (Perrin/Ministère de la défense), où il rappelle le souvenir de ces premiers Français libres africains, issus de l'Afrique Equatoriale française (AEF) et du Cameroun, ralliés dès l'été 1940, dont l'apport fut décisif pour la victoire de la vision gaulliste.

« Ce livre détaille à la fois la logique et la chronologie des ralliements et des avancées militaires, mais aussi les conditions d'enrôlement, la vie quotidienne, les discriminations, dans les équipements et l'alimentation, entre troupes blanches et noires se battant sous la même bannière frappée de la Croix de Lorraine. Sans oublier l'effort de guerre, auquel contribuèrent les populations locales au prix d'un terrible durcissement de leurs conditions de vie.

Un travail salutaire, qui éclaire d'une autre lumière les rapports de la France avec ses anciennes colonies, au moment où l'armée française intervient en Centrafrique, qui fut de l'« Afrique française libre » indiquait Le Monde du Livre.

P. P.

INFORMATION SUR LA DEMI-PART FISCALE ATTRIBUÉE AUX VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS

Imposition sur les revenus de 2019 que nous venons de déclarer.

Les anciens combattants titulaires de la carte du combattant qui ont eu 74 ans en 2019 ont demandé pour la première fois à bénéficier de la demi-part supplémentaire pour le calcul de leur impôt, comme l'autorise la législation.

Les veuves d'anciens combattants titulaires de la carte du combattant qui ont eu 74 ans en 2019 et celles qui sont plus âgées bénéficieront de la demi-part supplémentaire pour le calcul de leur impôts à condition que leur époux ait bénéficié de cette demi-part au moins une fois avant son décès (donc qu'il soit décédé après 74 ans).

Rien ne change donc par rapport aux années précédentes pour l'imposition des revenus 2019 et rien ne changera pour l'imposition des revenus 2020.

Modification apportée par la loi de finances 2020.

* A partir de l'imposition sur les revenus de 2021 que nous déclarerons en 2022, le critère d'attribution de cette demi-part aux veuves ayant atteint l'âge de 74 ans en 2021 et aux plus âgées changera.

Les veuves d'anciens combattants titulaires de la carte du combattant bénéficieront de la demi-part supplémentaire à condition que leur époux ait perçu sa retraite du combattant au moins une fois avant son décès (donc qu'il soit décédé après 65 ans, âge requis pour percevoir la retraite du combattant).

Précisions importantes.

* Pour les veuves qui le peuvent, il sera toutefois possible, via son espace personnel en ligne, d'anticiper la modification de prélèvements à la source dès 2021.

Pour les veuves qui feront une déclaration papier des revenus de 2021, elles bénéficieront de la demi-part fiscale en 2022 avec un arrérage sur l'année 2021.

* Aucune attribution, de carte, de retraite, de demi-part fiscale n'est automatique. Il faut en faire la demande.

En ce qui concerne la demi-part fiscale, les anciens combattants doivent cocher la case S, les veuves la case W du formulaire de déclaration.

* Même si l'on est non imposable, il est recommandé de cocher les cases S ou W.

* La modification apportée par la loi de finances 2020 est une avancée certaine puisque désormais les veuves dont le mari est décédé entre 65 et 74 ans bénéficieront également de la demi-part supplémentaire.

MAIS il est erroné de penser que la notion d'âge au décès de l'ancien combattant ait disparu. Nous connaissons tous des anciens combattants titulaires de la carte du combattant décédés avant 65 ans. Leurs conjointes sont toujours exclues du bénéfice de la mesure. D'où la nécessité d'attirer l'attention de nos élu(e)s.



Les restrictions qui demeurent à l'égard d'une partie des conjointes survivantes d'anciens combattants restent une injustice flagrante !

Les anciens combattants décédés jeunes (moins ou bien moins de 65 ans) n'ont certes ni perçu la retraite du combattant ni bénéficié de la demi-part fiscale supplémentaire. MAIS n'ont-ils pas subi les conflits comme leurs camarades, fait leur devoir comme leurs camarades ?

Ces amies écartées de toute forme de reconnaissance ressentent une profonde incompréhension voire de la colère. Pour elles, leur époux est tout simplement rayé de la Mémoire des Pouvoirs Publics, c'est comme s'il n'avait jamais existé en tant qu'ancien combattant !

Avant toute autre considération, c'est leur époux que les veuves jugent discriminé !

Il est urgent de continuer à se mobiliser pour expliquer et convaincre.

L'EXODE SOUS LA CANICULE DE L'ÉTÉ 1940

«C'est donc bien la peur qui jeta les Français sur les routes en cet été 1940».

Trois jours avant l'été, le 18 juin, le général de Gaulle lançait son appel de Londres, le maréchal Pétain entraînait dans la collaboration, et les Français étaient sur les routes en direction du sud, pour échapper aux allemands. *«Pour comprendre l'ampleur de cette panique contagieuse, il faut remonter à l'été 1914. Vingt-six ans plus tôt, l'armée allemande avait porté son offensive dans les mêmes régions et en suivant un trajet presque identique. Les Français n'ont pas oublié les villages détruits, les viols, les boucliers humains, les 6500 fusillés et les 25 000 déportés en Allemagne. C'est donc bien la peur qui jeta les Français sur les routes en cet été 1940»* selon Laurent Lemire qui a consacré un article dans l'Obs en 2009 à cet exode qui a marqué la France voilà 80 ans.

Huit à dix millions de civils (les «exodiens» selon le néologisme de Jean-Pierre Azema), mélangés aux colonnes de soldats en retraite, s'exilent de façon massive, parfois sans but, soit près du quart de la population française de l'époque, avec des belges, des hollandais, des luxembourgeois dans un chaos hétéroclite de piétons et de véhicules de toutes sortes, gênant le déplacement des troupes. Un grand nombre de réfugiés subirent le feu des bombardiers en piqué sur ces routes dont la sirène marquera à plein les consciences des réfugiés. Beaucoup parmi nos aînés, en gardent un très mauvais souvenir, encore aujourd'hui.

«Dans cette vaste débandade qui commence en mai 1940, l'effet d'entraînement a joué. Face à l'angoisse de se retrouver pris au piège par l'irrésistible avancée de la Wehrmacht, les Français ont opté pour l'abandon. Les Parisiens ont lu dans les journaux les récits des bombardements allemands sur Varsovie en 1939 et sur Rotterdam le 14 mai 1940. Ils craignent la même chose pour leur ville. Ajoutons-y quelques récits d'exactions plus ou moins avérées et l'angoisse est portée à son acmé» ajoute-t-il en notant que Paris s'est vidé en cinq jours, les bombardements de la Luftwaffe sur la banlieue et les quartiers ouest de la capitale ayant eu un effet quasi immédiat. Deux millions de Parisiens ont pris la route à partir du 8 juin, pour l'ouest ou le sud, dans les véhicules les plus divers, le gouvernement s'étant replié à Bordeaux alors que les Allemands entraient le 14 juin dans Paris déclarée «ville ouverte» pour éviter sa destruction.



© LAPI/Roger-Viollet/Paris Musées.

Dès septembre 1939, 500 000 Parisiens avaient quitté la capitale pour échapper aux bombardements allemands. En cet été 1940, caniculaire, à Paris ou ailleurs, les gares sont prises d'assaut, des bagarres eurent lieu pour pouvoir prendre les trains (trains d'abord de voyageurs puis devant l'afflux, réquisition de trains de bestiaux), la désorganisation est à son comble.

On monte à Rouen pour se rendre à 50 kilomètres et on se retrouve à Pau.

Sur les routes, c'est dantesque : *«Gros camions commerciaux ; camions militaires, attelages paysans, voitures de tourisme de tous modèles, de tous âges, et motocyclistes, et bicyclistes, et une collection de poussettes les plus invraisemblables ; charrettes à bras traînées par l'homme et supportant le mobilier, les enfants, la grand-mère, les jambes ballantes ; petites voitures d'enfant contenant jusqu'à trois enfants et les paquets les plus biscornus, ou pas d'enfants du tout, et toutes les richesses de la famille, mais surtout des piétons chargés, écrasés sous les valises, les ballots, les sacs, et se frayant un passage à travers les véhicules, foule tendue, qui ne pense qu'à avancer, qu'à fuir, la tête basse, et, chose impressionnante, complètement silencieuse»* écrit Marguerite Bloch, femme de l'écrivain Jean Richard Bloch dans son récit de l'exode.

L'EXODE, UN MILLE-PATTES GÉANT

«Sous la canicule, l'exode progresse lentement comme un mille-pattes géant. Le formidable embouteillage se déplace de 5 kilomètres par jour sous un soleil de plomb, et cela sur des trajets qui vont de 500 à 1 000 kilomètres. Les plus avertis empruntent les routes secondaires au risque de se perdre. Les autres se coagulent dans la peur d'être à tout moment bombardés par la Luftwaffe, ce qui fut souvent le cas» raconte Laurent Lemire qui cite le témoignage de Pierre Mendès France, jeune député radical-socialiste de Louviers, qui remarque que l'exode est à l'image de la stratification sociale : *«Dans les premiers jours, nous avons vu passer de somptueuses et rapides voitures américaines conduites par des chauffeurs en livrée [...], puis sont venues des voitures moins brillantes, moins neuves, dont les conducteurs, des petits-bourgeois, généralement accompagnés de leurs familles, avaient souvent besoin de nous.*



© LAPI/Roger-Viollet/Paris Musées.

Un ou deux jours de plus et ce furent les plus incroyables guimbardes, les automobiles d'un autre âge, sorties d'on ne sait quels hangars poussiéreux, utilisées à défaut de tout autre moyen de fuite [...]. En dernier lieu, vinrent les lourdes voitures attelées des paysans du Nord ; elles avançaient au pas, chargées de malades, d'enfants, de vieillards, de matériel agricole, de meubles... Entre les Delahaye, les Rosalie, les Peugeot 201 et les Juvaquatre, des motos, des tracteurs, des vélos, des charrettes et des milliers de marcheurs harassés, épuisés, piétinant le ventre vide, cherchant à sortir de cet infernal convoi dont on ne voyait ni le début ni la fin. Les matelas servent à caler, à amortir. Tout est entassé, les objets, les gens, la France». L'exode implique un nombre important de familles dispersées. Tous les enfants perdus, 90 000, ne retrouveront pas leurs parents. Durant de nombreux mois les journaux ont été remplis d'annonces pour ces familles qui cherchaient leurs proches ou leurs enfants.

L'EXODE À REBOURS

Entretemps, le gouvernement de Paul Reynaud a quitté Paris le 11 Juin pour s'installer à Bordeaux le 14 Juin, Pétain annonce l'armistice le 17 juin, le général de Gaulle lance son appel de Londres le lendemain, l'armistice est signé le 22 juin dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne, et le 27 juin, la France est coupée en deux, par une ligne de démarcation : au nord, la zone occupée, au sud, Vichy. L'urgence impose de faire revenir les Français en zone occupée.

Après plusieurs réunions avec les représentants du commissariat de la Reconstruction nationale, les Allemands imposent

un plan de rapatriement le 22 juillet que le gouvernement de Vichy applique (itinéraires, ravitaillement, gîtes d'étape, parkings tous les 50 kilomètres et des bons d'essence avec une date limite de validité pour accélérer le retour).

Commence alors l'exode, mais à rebours. Avec les mêmes images, les mêmes fatigues, la résignation en plus. Au plus fort des retours, la gare Montparnasse déverse plus de 20 000 voyageurs par jour !

Mais le 28 juillet les autorités allemandes interdisent provisoirement le passage vers la zone occupée et fixent le 1^{er} août 1940, l'organisation de l'exode à rebours par une réglementation consignée dans un livret «*Lignes de démarcation et dispositions générales*» comprenant des cartes et classant les réfugiés en plusieurs catégories. Les retours dans la zone occupée sont autorisés à l'exception des communistes, des francs-maçons, des Alsaciens et des Lorrains qui ne sont pas de race allemande, les militaires des armées belge et française et des étrangers. Les réfugiés à pied et à bicyclette doivent être porteurs d'une carte d'identité, ceux revenant par les transports ferroviaire et automobile doivent être munis d'un certificat de rapatriement délivré par le maire de la commune de repli. Les retours sont laborieux.

On estime que 1 600 000 sont rapatriés au 28 août. Les Allemands avaient fixé la limite des rapatriements à la fin.

A cette date de 5 000 000 à 6 000 000 réfugiés sont rentrés. L'exode de mai-juin 1940 est la face la plus visible de la débâcle. Car si les combats, les intrigues politiques et, plus tard, les appels de Pétain et de Gaulle ne touchent qu'une minorité, le sort des huit millions de Français fuyant l'avancée allemande prend à partie la France entière. Pourtant, cette catastrophe humaine, politique, économique et sociale d'une ampleur sans précédent est demeurée dans l'ombre.

Paul Phillipart



La débâcle face aux troupes allemandes nazies qui envahissent la France a jeté sur les routes 2 millions de Parisiens en mai-juin 1940.
© LAPI/Roger-Viollet/Paris Musées.



© Paris Musées

- 80 ans après, le musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin revient sur cette tragédie française et européenne du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00 jusqu'au dimanche 13 décembre 2020. Tarif plein : 6 € – tarif réduit : 4 €.

Pour vous assurer une protection sanitaire optimale, le musée a adapté ses modalités de visite et le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans.

UN CASQUE BLEU A SARAJEVO

Après avoir répondu favorablement à une demande de volontariat pour servir, en tant que casque bleu dans le conflit en ex Yougoslavie, je fus choisi pour faire partie d'un effectif d'environ 150 hommes, effectif prévu pour le fonctionnement d'une base aérienne et former le détachement AIR à SARAJEVO.

Dans chaque spécialité, chaque sous-officier vient de différentes bases.

Pour que cette période se passe le mieux possible, un stage de cohésion d'une semaine était organisé sur la Base Aérienne de Nîmes. Dès notre arrivée, nous fûmes pris en compte par l'encadrement. Différents groupes furent constitués, compte tenu de la spécialité de chacun. Une semaine pour apprendre à mieux se connaître, distribution des plans de l'aéroport pour savoir où, nous et nos collègues allions travailler, séances de tir, topographie, consignes à adopter vis-à-vis des personnels civils locaux susceptibles de nous approcher etc.

D'Orléans Bricy nous étions une bonne douzaine dans les différentes spécialités nécessaires au bon fonctionnement de l'opération. En cas de problèmes, la solution est plus vite trouvée.

Dans ma spécialité de pompier, un major chef de service, deux adjoints cadre de maîtrise dont moi, trois brevetés supérieurs et huit brevetés élémentaires : effectif normal pour assurer le service incendie du détachement.

Notre mission : identique au travail en métropole, protection maximum des aéronefs, de leurs équipages ainsi que protection incendie de l'ensemble de l'aéroport de Sarajevo.

Le stage de cohésion terminé, retour sur nos bases respectives en attendant la date fatidique du départ officiel.

Rendez-vous est fixé 24 Juin 1995 sur la Base Aérienne d'Istres. Tous étaient sur place avec un paquetage bourré de vêtements neufs, pour la plupart. L'attente interminable de l'horaire du décollage mettait sous pression. Un jour passe, puis deux et enfin la nouvelle arrive, nous embarquerons sur un «Youchine» qui faisait blêmir les plus soucieux de sécurité aérienne !

Après les formalités d'usage nous voilà installés sur des banquettes en bois pour notre vol qui se termine à Split en Croatie et non, à Sarajevo comme prévu quelques jours avant.

On ne nous avait pas tout dit, mais le pouvaient-ils ? Je pense qu'il y a eu beaucoup d'improvisation sur l'organisation de ce voyage. Comme on dit dans le jargon militaire, la «manip» n'était pas simple à organiser si loin de nos frontières.

Arrivés à Split, direction un hôtel en travaux pour y passer la nuit. Le lendemain, des véhicules de «transport de troupe» nous acheminaient en direction du mont Igman ou s'étaient déroulés quelques années plus tôt, au temps du Maréchal Tito, les jeux olympiques d'hiver.

En cours de route, nous pouvions admirer la beauté de la côte adriatique et croire que nous partions en excursion si ce n'était l'inconfort des banquettes sur lesquelles nous étions assis, qui vite nous ramènent à la réalité.

Nous avons terminé notre voyage, installés dans des véhicules blindés. Après une nouvelle journée à attendre la nuit noire pour rejoindre notre destination finale et ce, pour un séjour de 4 mois. Vers minuit, départ du convoi interminable de V.A.B certains équipés de remorques pour le transport de nos paquetages ; périple très compliqué vu l'état du terrain : sentiers forestiers sinueux à flanc de montagne, rochers d'un côté, ravin de l'autre, véhicules circulant en «black-out» pour tout éclairage, comme sur les GMC. Ce qui rappellera, à nos anciens CATM, certains souvenirs. Malgré de nombreuses manœuvres périlleuses, le convoi avan-

çait péniblement, comme dans le film *«le salaire de la peur»* avec beaucoup de précautions pour ne pas être vu de nos «amis» locaux serbes et bosniaques qui voulaient s'installer à notre place sur l'aéroport tant convoité.

Tant bien que mal, aux premières lueurs du jour, nous débouchions dans la plaine. Mais loupé : le «téléphone arabe» avait déjà dû fonctionner ou bien, il y avait eu un manque de discrétion de notre part car, arrivés presque à destination, aux environs de Boutmir à quelques encablures de l'aéroport et comme signe de bienvenue, un déluge d'obus s'abattait sur nous.

Bien que protégés par le blindage des VAB, nous n'en menions pas large et espérions un meilleur accueil après ces trois jours harassants.

Puis nous avons débarqué et récupéré nos paquetages. Nous prîmes possession de nos locaux et fîmes l'inventaire de nos affaires personnelles ; et là, surprise ! Au passage de Boutmir, quelques éclats d'obus éprouvaient la solidité des paquetages : un éclat passant au travers d'un sac, laisse naturellement des traces ! Aussi pendant quelques jours, certains ont dû porter des «pantalons de treillis» avec des accrocs.

En fin de matinée, comme le veut la tradition, un pot, mais cette fois de bienvenue, a eu lieu dans le hangar le mieux approprié à la situation. C'était le hangar de l'escale où surprise et étonnement, une pile de cercueils de couleur vert kaki attendait leur prochaine destination.

Après un voyage aussi éprouvant, il y avait, je pense, mieux à faire pour rassurer le moral des troupes ! Cependant, sans dévoiler le nombre du début, un seul restait prêt à l'emploi à la fin du séjour. A l'issue du pot, enfin nous eûmes enfin une explication sur nos problèmes d'acheminement ; Serbes et Bosniaques se disputant la suprématie pour obtenir l'accès à l'aéroport, avaient placé «des engins indigestes» en bout de piste pour empêcher l'atterrissage de nos avions !

Première nuit sur place. Nos «voisins» avaient décidé de nous montrer qu'ils étaient toujours là et nous adressaient un obus à quelques encablures de notre bâtiment et continuant ainsi la dégradation de ses portes métalliques qui avaient déjà beaucoup souffert. Mais une fois que chacun eut pris ses marques et ses responsabilités, la vie du détachement pouvait commencer avec tous les petits problèmes que cela comportait.

Nos véhicules étaient moins maniables que ceux que nous avions en France. Ils comportaient un blindage de 3 cm, en «kevlar» et seuls des petits hublots nous permettaient de voir à l'extérieur. Certes, nous étions plus en sécurité dans l'habitacle mais pour la conduite, ce n'était pas le «top». On était très loin de ce que l'on vous enseigne dans les stages d'auto-école sur la sécurité ! Notre devise du moment n'était pas boire ou conduire mais se protéger et conduire !

Cette protection était pour nous protéger des tirs de «snipers» postés aux alentours du site. Un de nos véhicules portait les stigmates d'une balle ayant endommagé le moteur en pénétrant par l'arrière du véhicule, avant la mise en place de ces protections.

Autre problème : la subsistance. Nos collègues du détachement précédent n'avaient que les rations de combat à disposition depuis plusieurs semaines. Or, il existe normalement sept rations différentes que l'on peut utiliser au choix chaque jour de la semaine. Certaines sont plus appréciées que d'autres et nous en avons subi les conséquences car nos prédécesseurs, nous avaient laissé les moins attrayantes et le même menu revenait trop souvent. Mais à tout problème, une solution ! Les troupes de marine

tenaient des postes avancés tout autour de Sarajevo et lors des visites de ces postes, nous leurs confions de quoi nous acheter, au marché noir, un peu de viande : cheval, bœuf, chèvre, ou mouton, peu importe. Nous étions ravis de pouvoir varier notre menu, une fois par semaine. Mais qui allait s'occuper du désosage, de la découpe et de la cuisson ? Il en fallait un et je me suis désigné pour cette tâche... mais uniquement le week-end. Sans vouloir m'attribuer des étoiles du guide Michelin, nous avons quand même dégusté de bons petits plats. Ça casse la routine et c'est bon pour le moral.

L'absence de nos avions se faisait sentir et le climat devenait pesant. La vie du détachement prenait sa vitesse de croisière. Chacun vaquait à ses occupations.

Bâtiments protégés par des merlons, gilets pare-balles en permanence, le rythme des journées s'égrainait lentement avec pour conséquence quelques lumbagos et sciatiques dus au poids de notre équipement. Le soir, ouverture du point d'eau et il y avait de l'animation. Quelquefois à la limite du raisonnable !

Mais pour le bien de tous, le Commandement, je le pense, feignait d'ignorer la situation. Sans citer le nom de notre chef de détachement qui se reconnaîtra, s'il lit ces quelques lignes, qu'il en soit aujourd'hui remercié : grâce à lui, notre séjour est resté gravé dans nos mémoires, malgré, de temps à autre des jours un peu plus sombres.

Cinq semaines avant la fin du séjour, les «belligérants» se sont enfin mis d'accord pour signer l'armistice, mettant fin aux escarmouches quotidiennes. Dès le lendemain, des militaires que nous n'avions jamais vus pendant les accrochages, firent leur apparition : c'était les Américains, grands vainqueurs d'un conflit qu'ils n'avaient vécu que dans les Etats-Majors. Pour se donner bonne conscience et pour être épaulées les troupes US ont fait appel à nos contrôleurs aériens. Problème ; chez eux ce sont tous les officiers qui sont à la manœuvre mais chez nous pour le même emploi, ce sont des sous-officiers.

Qu'à cela ne tienne : nos trois techniciens furent baptisés «lieutenants» pour la durée de leur mission ! Avant même une décision de l'E.M ; ni vu ni connu ! L'habit ne fait pas le moine comme le dit l'adage.

Mais nos «vainqueurs d'un jour» avaient un comportement étrange vis-à-vis de nous, petits français. Au volant de leurs véhicules blindés, ils roulaient habituellement très vite, sans chercher à éviter la collision. Et si je suis là aujourd'hui pour vous narrer ces quelques lignes, c'est parce qu'à l'époque, je savais courir vite ! Puis nos avions ont pu nous ravitailler par, surtout les premiers jours, une noria incessante de «Transals» et «Hercules» en provenance de Bricy. Enfin des visages connus que nous accueillions, toujours, avec sourire et gratitude, une nourriture plus adéquate avec ce que nous avions l'habitude d'avoir. Mais il faut l'avouer, la qualité de nos rations qui était très appréciée des armées étrangères présentes avec nous sur le terrain. Beaucoup d'entre-elles nous enviaient à ce sujet.

Dès que l'aéroport fut opérationnel, notre travail quotidien devint semblable à celui de la métropole.

Tâche ingrate, mais combien valorisante, les évacuations sanitaires de blessés, des accidents routiers et mines ou les victimes civiles d'incendies au 2° et 3° degré ; dus à la remise en fonctionnement des canalisations de gaz ayant souffert des bombardements. Bien que formés à ces éventualités, il y avait des situations dures à gérer.

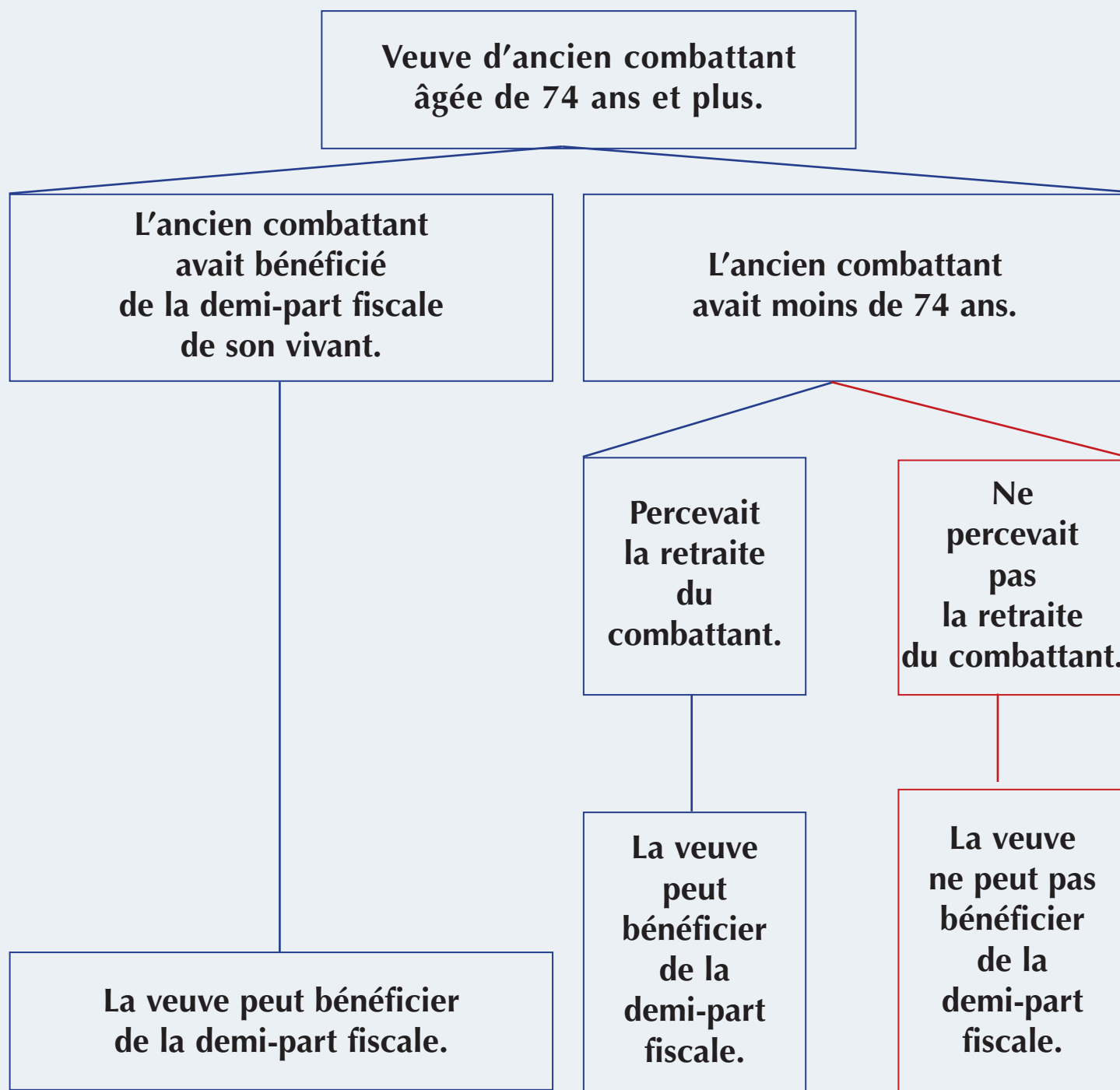
Aux postes clés, il y avait un fort pourcentage d'Orléanais. La vie courante en était simplifiée : comme nous nous connaissions, quelques habitudes se sont installées. Les communications téléphoniques sont devenues plus faciles et plus fréquentes. Pour remonter le moral des troupes, un collègue, dont une tante était fleuriste en Lorraine, proposa, par son intermédiaire, de contacter une société bien connue dans la livraison de fleurs à domicile. Avec l'accord du commandement, nous limitons nos commandes à 10 par jour, il y a eu des listes d'attente jusqu'à la fin du séjour et l'équipe qui nous a remplacés prit le relais : pour certains d'entre nous, ce type de démarche avait du bon.

Le dimanche, nous trouvions sur notre table du Gamay en provenance de Mareau-aux-Prés que mon épouse confiait au personnel naviguant de Bricy et qui, une fois sur place, faisait la joie des amis et invités du moment.



Sarajevo assiégée. © Gilles Peress/Magnum

**LES VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS
CONCERNÉES
PAR LE BÉNÉFICE DE LA DEMI-PART FISCALE
A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2021**



Comment déclarer le changement de situation ?

En ligne

Au centre des Finances publiques dont relève l'intéressée

Sur la déclaration papier de 2021

(la veuve bénéficiera de la demi-part fiscale en 2022

avec un arrérage sur l'année 2021).

UN CASQUE BLEU A SARAJEVO (suite)

Après deux mois et demi sans «vin de Bacchus», quel bonheur et quelle surprise pour notre Colonel, invité à déguster une dinde certainement échappée du congélateur d'une autre armée. Ah, nous avons fait fort ce jour-là ! Repas servi dans des assiettes chaudes et comme accompagnement, une boîte de haricots verts et une de champignons, pour 6 convives, c'était peu...Mais l'effet de surprise à fait le reste.

Les bouteilles de vin Gamay furent étiquetées grâce à la seule imprimante couleur que possédait le détachement. D'où la remarque du Colonel : *«il faut s'attendre à tout de la part des Orléanais»* ! Après avoir apprécié il nous quitta heureux de voir l'ambiance qui régnait dans le service.

Je passais tous mes dimanches devant les fourneaux et j'étais heureux de voir mes collègues retrouver le sourire. Mais à la fin du repas... Aux autres la corvée de vaisselle !

Bref, le moral était revenu bien que les derniers jours paraissent interminables. C'était dur et très long surtout pour les jeunes sous-officiers qui affrontaient difficilement leur premier séjour.

En passant près du hangar dans lequel nous avons été accueillis le premier jour, nous surveillons toujours le stock de cercueils ; ce stock baissait au fur et à mesure que les jours passaient. Il n'en restait qu'un à la fin du séjour ; mais personne n'en parlait même au retour dans nos foyers. Vous connaissez «la grande muette» ? Cependant, beaucoup ont servi à d'autres Nations, présentes comme nous, au sein de la FORPRONU.

Par nécessité et pour occuper le personnel, une tâche importante nous incombait : refaire l'isolation thermique du bâtiment qui avait beaucoup souffert des hostilités entre nos voisins, avant l'armistice. Plus une fenêtre ne restait intacte. Un seul recours possible : récupérer des planches dans la décharge voisine, fabriquer des tasseaux pour les encadrements, un rouleau de film plastique renforcé fourni par les Nations Unies, un marteau, des clous et de l'huile de coude ont fait l'affaire. Après quelques jours pour faire le tour du bâtiment, quel confort avant l'arrivée des grands froids ! Finis les courants d'air et beaucoup plus de chaleur : le rêve à l'état pur ! La fin du séjour approchait. Nous avions la date du retour qui se ferait en deux vagues successives espacées d'une semaine. Désignation des premiers partants, bien souvent les plus jeunes. Les autres restaient pour passer les consignes et faire les inventaires avec nos successeurs. A la veille du 2^e départ : catastrophe ! 10 cm de neige recouvraient la piste avec, environ, un mois d'avance sur les prévisions météorologiques. Mais, grâce au travail nocturne de l'équipe de piste, à l'aube du 6 novembre les avions se posaient en toute sécurité. Embarquement presque immédiat. Le retour s'est effectué beaucoup plus vite qu'à l'aller, malgré une escale à Istres pour débarquer une partie du personnel habitant dans la région ; environ deux heures de vol au total et arrivée à Bricy sur le plancher des vaches. Et dernière surprise, le Commandant de la Base nous attendait, à l'escale, en compagnie d'une partie de nos familles qui étaient elles aussi heureuses de notre retour en terre beauceronne. Petit bémol cependant, en 1995, pas de stage de décompression ni de suivi psychologique ne nous ont été proposés comme il en existe actuellement. Pour certains, qui auraient pu ou dû en bénéficier, ils auraient peut-être gardé en mémoire un meilleur souvenir de leur séjour ? Quant à moi, ce fut le dernier détachement de quatre mois et quelques années plus tard... la boucle était bouclée, fier d'avoir servi mon pays et fier du travail accompli.

Merci à tous mes camarades car dans notre spécialité, rien ne se serait fait sans eux : avec de la bonne volonté, on résout plus facilement les difficultés rencontrées.

Eirik JOLY

Président départemental des ACPG-CATM du Loiret

JUIN 1940

Les tirailleurs Sénégalais sont massacrés à Chasselay (suite)



Le tata de Chasselay vu de la route © Patrice Robin

Le Tata sénégalais

En 1942, apprenant le massacre, le secrétaire général de l'office départemental des mutilés de guerre, des anciens combattants et des victimes de guerre, Jean Marchiani, ancien combattant de 14-18, décide de réunir des fonds pour acheter un terrain à Chasselay. Au lieu-dit le Vide-Sac, où ont été mitraillés les soldats, il fait construire un **tata**. En Afrique, ce terme qualifie un lieu dédié aux guerriers morts au combat. Ici, il s'agira avant tout d'une nécropole en hommage aux disparus.

A l'intérieur, sont inhumés les corps de 196 tirailleurs, de plusieurs nationalités, et de la terre venue d'Afrique est répandue sur les tombes. Symbole d'une période sombre, le lieu sera pourtant officiellement inauguré le 8 novembre 1942 par les autorités de Vichy. Ces dernières auraient souhaité lever une armée coloniale pour ralentir les alliés en Afrique du Nord, mais les nazis ne virent pas l'idée d'un bon œil. Trois jours plus tard, les nazis envahissent la zone libre ...

F. D.

Extrait de «Lyon Capitale»

Commémoration du 80^e anniversaire des massacres des Tirailleurs Africains

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, a présidé dimanche 21 juin 2020 au Tata sénégalais de Chasselay (Rhône), la cérémonie commémorant le 80^e anniversaire des massacres des tirailleurs Africains par l'armée allemande.

Lors de la cérémonie commémorative, Mme Geneviève Darrieussecq a rendu hommage aux combattants africains victimes de crimes racistes. Elle a dévoilé également un panneau retraçant leur histoire et leur rôle dans les combats au service de la France.

La classe de CM2 de l'école primaire de Chasselay, qui a travaillé sur les parcours de vie de ces tirailleurs africains, a également pu participer à cet hommage en chantant la Marseillaise.

Entre le 19 et le 25 juin 1940, plus d'une centaine de soldats africains ont été exécutés dans la région et dans les départements voisins.

LA ROSE DECHAVANNE



Christophe Dechavanne est un journaliste, plus connu comme animateur de radio et de télévision, grand amateur de courses automobiles, il n'en est pas moins passionné de botanique.

C'est ainsi qu'il a été en mesure de donner son nom à une très jolie rose couleur champagne au parfum anisé.

La description de Matthias Meilland

- Les roses Christophe Dechavanne ®

Meibarbaru comptent une quarantaine de pétales qui se déroulent élégamment autour d'un cœur turbiné. Les corolles épanouies peuvent mesurer jusqu'à 11 cm de diamètre. Les pétales fermes se colorent d'une teinte lumineuse et subtile, un jaune très pâle aux nuances ambrées qui rappelle le champagne. Ces belles roses diffusent un parfum agréable aux notes anisées qui se consomme sans modération ! La floraison est généreuse et très remontante de la fin du printemps jusqu'aux gelées.

Bien campées sur leur tige, les roses composent de jolis bouquets de bonne tenue, seules ou mélangées à d'autres roses.

Avec son port buissonnant et dense, le rosier Christophe Dechavanne ® Meibarbaru, qui culmine jusqu'à un mètre, embellit avec raffinement bordures et massifs de hauteur moyenne. Les pousses vigoureuses s'habillent d'un feuillage vert très résistant aux maladies. Ses roses à la couleur douce et subtile s'associent facilement à toutes les autres teintes de fleurs. Créez ainsi un ensemble aux tonalités chaudes en mariant le Christophe Dechavanne ® Meibarbaru à des fleurs vivaces jaunes d'or, orangées ou rouges, ou osez le contraste avec des fleurs mauves, violettes ou bleues.



LA PLANTATION D'UN ROSIER

L'automne est la saison idéale pour planter les rosiers afin de contribuer à un meilleur enracinement et favoriser la reprise au printemps. Il est néanmoins possible de les planter au printemps mais en les arrosant plus abondamment.

Il faut creuser un trou de 50 cm de large et de 40 cm de profondeur afin de favoriser le développement des racines. Au fond du trou y mettre une bonne pelletée de compost ou de fumier et d'algues et mélanger avec la terre du jardin.



Ensuite, griffer les racines afin de les séparer les unes des autres, tremper la motte dans un grand seau d'eau pour bien hydrater les racines, placer le rosier au milieu du trou et recouvrir à l'aide du mélange compost terre du jardin en tassant au pied du rosier.

Enfin arroser abondamment. Voilà, votre rosier devrait faire des fleurs très belles et abondantes au printemps prochain.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal «LE PG-CATM», 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

⁽¹⁾ Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

NomPrénom

Adresse

Code postalVille

LES MOTS CROISÉS DE FRANÇOIS CRESEVEUR



HORIZONTALEMENT

- I. Coffre-fort ancien.
- II. Nécessaire pour un boulin – Une vipère anoure
– Participe au jeu de la bouillotte.
- III. Nécessaire pour avoir des ronds – Sans arrêt.
- IV. Cette dynastie danoise est éteinte.
- V. A exécuter avant de mettre dans son cassetin.
- VI. Trucidé par Zamri.
- VII. A gardé toutes ses voix – Division administrative
en Turquie – Se fait pour un oubli.
- VIII. Ne doit-on pas conduire après une fête – Elles
ont vu rouge.
- IX. Au jeu de gille – Sable et sel d'alcali à l'envers.
- X. Peintre maniériste.

VERTICALEMENT

1. L'auteur du chien du jardinier.
2. Ne passera pas l'été – Ne bois pas de rouge pen-
dant le service.
3. Il élimina les idolâtres mais pas dans le bon sens.
4. Noémie Robert Théophile au début – Coiffure
cylindrique.
5. Fait partie des blancs.
6. Vu des grands des TP – Il l'est des dieux mais à
reculons.
7. Blanc avec le PS – Composition sur 16 mesures.
8. Marguerite de Bourgogne la connaissait très
bien – Myrtille en phonétique.
9. Avec tome vous avez en principe un Etat du golfe
de Guinée – Il est peut-être de chat, de chèvre,
de lion et méprisable.
10. Expression italienne.

PROBLÈME n° 224

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTION DU PROBLÈME N° 223

HORIZONTALEMENT

- I. PETRELS – OI. II. AURIGE – OPS. III. URETERE – SS.
IV. SOS – EOIE. V. IP – TI. VI. LEVIT – THON. VII.
ANISE – UE. VIII. PEIGNE – ULM. IX. PIN – TSETSE.
X. ENCRE – TE.

VERTICALEMENT

1. PAUSILIPPE. 2. EUROPE – EIN. 3. TRES – VAINC.
4. RIT – RING. 5. EGEE – TINTE. 6. LEROT – SES. 7.
ELITE – ET. 8. UTE. 9. OPS – POULS. 10. ISSU –
YEMEN.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

LE PG-CATM

69^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
SEPTEMBRE 2020 - N°s 1016

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette Chovelon
Mise en pages PAO : Ghyslaine Cupit
Administration-Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org – Internet : www.fncpg-catm.org

Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n°s) : 20 €

Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tel : 01 40 02 99 00



Les Vignobles Lalande-Moreau
6, place Bouqueyre - 33335 Saint-Émilion
• Depuis 25 ans •



VOTRE BORDEAUX AOC Médaille d'Or



6 bouteilles achetées

6 bouteilles OFFERTES

BORDEAUX AOC, CHÂTEAU BEL AIR DELAGE 2019

Mis en bouteille
au Château



Robe : Jolie robe rubis soutenu.

Nez : Fruité et légèrement mentholé, il révèle des arômes de cerises mûres, des notes de fruits confits et une belle longueur.

Bouche : Équilibrée et structurée, la bouche est plaisante et toute en longueur. Elle finit sur de beaux tanins chocolatés et un fin retour de fruits frais.



Accords mets-vin : Plateau de charcuteries, rillettes de canard, tomates farcies, lasagnes, osso buco, navarin d'agneau, axoa de veau au piment d'Espelette, Brillat-savarin, clafouti aux cerises.



- Age des vignes : 40 ans
- Encépagement : 93% Merlot - 5% Cabernet Sauvignon - 2% Cabernet Franc

- Potentiel de garde : 4 à 5 ans
- Degré : 14,5%
- T° de dégustation : 12-13°C

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, À CONSOMMER AVEC MODERATION.

**COMMANDES
RAPIDES**

► ☎ 0 892 160 168 Service 0,40 € / min + prix appel ► @ www.lalandemoreau.com (paiement sécurisé)
Tél 7 jours/7 de 8h à 20h - Renseignements : du lundi au samedi de 8h30 à 18h



BON DE COMMANDE

Bon à retourner à : Les Vignobles Lalande-Moreau, 6 place Bouqueyre, 33335 Saint-Émilion - Offre valable 1 mois

Votre code avantage :
M1197

☐ Oui, je profite de cette Offre Spéciale, sans engagement

► Pour 46€⁸⁰ seulement, je reçois :

6 bouteilles (75cl) de Bordeaux AOC
Château Bel Air Delage 2019

+ 6 bouteilles OFFERTES 46€⁸⁰

+ Les Frais de port* GRATUITS 16€

Soit une économie totale de 62€⁸⁰ !



☐ Je rajoute 12 bouteilles supplémentaires
au même prix promotionnel de 46€⁸⁰

Date
et signature :

OFFRE LIMITÉE À 24
BOUTEILLES PAR
FOYER

► Je joins mon règlement de : ☐ 46€⁸⁰ (12 bts) OU ☐ 93€⁶⁰ (24 bts)

☐ par Chèque, à l'ordre de : Les Vignobles Lalande-Moreau

☐ par Carte bancaire :

N° _____

Expire fin : ____/____/____ Les 3 derniers chiffres du
N° inscrit au dos de votre carte : ____

► J'indique mes coordonnées : ☐ Mme ☐ M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Code porte : _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel : _____

Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004) et au règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification des informations vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire. Photos non contractuelles. Sauf erreurs typographiques. Offre ne s'adressant pas aux mineurs. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Livraison sous 5 à 8 jours jours par Colissimo après validation de votre commande.*Frais de port gratuits pour la France métropolitaine (hors Corse) et Monaco. Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 30€ forfaits-taxes. 6 bouteilles = 46€80 + frais de port 16€. En cas de service après-vente sur un produit, un délai et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 05 57 74 44 44. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle « papiers et cartons ». Si malgré nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerions par un autre vin de valeur équivalente. En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Nous vous offrons en signe de bienvenue les meilleures conditions pour découvrir nos produits. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur blocker.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Offre réservée aux nouveaux clients - Code Offre : MP1261 - M1197 - P0070